



**bulletin officiel
du ministère
de l'éducation,
du ministère
des universités
et du ministère
de la jeunesse,
des sports
et des loisirs**

sommaire

**PROGRAMMES
DES CLASSES DE SECONDE
DES LYCEES**

Programme (R.L.R. : 524-5)

Instructions (R.L.R. : 525-2 à 525-5 b)

	A. 26-1-1981	3
Français		5
Grec et Latin		39
Histoire, Géographie et Instruction civique		51
Mathématiques		59
Sciences physiques		69
Education physique et sportive	Parution prochaine	

B.O. n° spécial 1 (5-3-81) (classes de 2^e)

Georg-Eckert-Institut
für internationale
Schulbuchforschung
Braunschweig
Schulbuchbibliothek

8315279

Georg-Eckert-Institut BS78



1 180 852 7

(Lycées : bureau DL 3)

Vu L. n° 75-620 du 11-7-1975 ; D. n° 59-57 du 6-1-1959 mod. ; D. n° 76-1304 du 28-12-1976 ; D. n° 62-1173 du 29-9-1962 ; D. n° 64-42 du 14-1-1964 ; D. n° 68-1008 du 20-11-1968 mod. ; A. 24-2-1943 ; A. 21-9-1944 ; A. 27-7-1949 ; A. 19-7-1957 ; A. 9-6-1959 ; A. 10-6-1960 ; A. 4-7-1961 ; A. 1^{er}-7-1964 ; A. 10-6-1965 ; A. 13-6-1966 ; A. 26-7-1966 ; A. 25-8-1966 ; A. 31-7-1967 ; A. 9-8-1967 ; A. 31-7-1967 ; Arrêtés 19-3-1970 ; A. 18-10-1971 ; Arrêtés 29-3-1972 ; A. 30-5-1973 ; A. 20-3-1978 ; A. 31-10-1980 ; Le Conseil de l'enseignement général et technique entendu les 29-5-1980 et 26-6-1980.

Modification des programmes des disciplines de la classe de seconde et institution de l'enseignement de nouvelles matières dans la classe de seconde conduisant au baccalauréat de l'enseignement général, au baccalauréat de technicien ou au brevet de technicien.

Ce numéro du B.O. contient des textes régissant les nouveaux programmes de la classe de seconde. Pour la circonstance, son tirage a été augmenté. Vous pourrez donc en acquérir des exemplaires supplémentaires auprès de votre CRDP ou CDDP* ou, si vous habitez la région parisienne, aux deux adresses ci-dessous :

- Librairie du CNDP (ouverte du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h), 13, rue du Four, 75270 Paris Cedex 06. Tél. : 634-54-80.
- CDDP de l'Essonne, 110, Agora, 91000 Evry. Tél. : 078-30-90

Prix de vente de chaque numéro : 4 francs.

* Voir liste pages 78 et 79.

Article premier. — Dans les classes de seconde conduisant au baccalauréat de l'enseignement général, au baccalauréat de technicien ou au brevet de technicien, les enseignements de français, d'histoire, de géographie et instruction civique, de langue vivante I, de mathématiques, de sciences physiques, de sciences naturelles*, d'éducation physique et sportive, de technologies industrielles, de sciences et technologie des laboratoires, de sciences médico-sociales, d'initiation économique et sociale, de grec, de latin, de langue vivante II, de latin ou grec « grand débutant », de langue vivante II « grand débutant », de gestion, de technologie, d'arts plastiques, de musique, d'activités sportives spécialisées, de langue vivante III, d'enseignement artistique complémentaire, de préparation à la vie sociale et familiale et de dactylographie sont dispensés conformément aux programmes annexés au présent arrêté.

Art. 2. — Les dispositions du présent arrêté entreront en application à la rentrée de l'année scolaire 1981-1982.

Toutes les dispositions contraires au présent arrêté seront abrogées à cette date.

Art. 3. — Le directeur des Lycées est chargé de l'application du présent arrêté.

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur des Lycées,

J. SAUREL.

(J.O. N.C. du 3 février 1981)

* Le programme de sciences naturelles fera l'objet d'une publication ultérieure.

FINALITES ET OBJECTIFS
DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE, DE LA GEOGRAPHIE
ET DE L'INSTRUCTION CIVIQUE DANS LES LYCEES

L'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les lycées est orienté essentiellement vers la compréhension du monde actuel. Il est de ce fait étroitement lié à l'instruction et à la formation civiques. Ces finalités ne peuvent donc se différencier de celles exprimées pour les collèges : « Répondre à la curiosité des élèves à l'égard du monde qui les entoure... Apprendre à se situer dans ce monde, à mieux comprendre les problèmes qui s'y posent, à exercer les droits et à respecter les devoirs de l'homme et du citoyen ».

Cette orientation doit être accentuée dans les lycées où les élèves sont plus âgés, plus mûrs. Nombre d'entre eux accèdent à la majorité légale en cours d'études. Aussi convient-il de faciliter leur insertion dans la société contemporaine, qu'il s'agisse de la France ou du monde.

Si, pour des raisons de clarté, l'histoire, la géographie et l'instruction civique sont présentées de manière distincte, il va de soi que, pour de nombreux sujets, des études d'ensemble s'imposent. On prendra également soin de procéder aux liaisons nécessaires avec les autres disciplines qui peuvent apporter un concours précieux à l'explication d'une société ou d'un milieu de vie.

La classe de seconde permet de retrouver en les précisant les objectifs de l'enseignement dans les collèges : procurer la maîtrise d'un vocabulaire spécifique, développer des aptitudes, fournir des connaissances de base. L'orientation méthodologique doit assurer la maîtrise des savoir-faire et faciliter leur utilisation en première et terminale. L'accent mis sur les méthodes de travail ne doit pas faire oublier que des connaissances sûres sont nécessaires, particulièrement dans la perspective du baccalauréat.

En première et en terminale, les programmes invitent à la réflexion sur le monde d'aujourd'hui. Ils familiarisent l'élève avec les aspects essentiels des sociétés contemporaines et l'aident à s'engager dans l'existence.

PROGRAMME DE LA CLASSE DE SECONDE

A - FINALITE ET OBJECTIFS

Ces programmes ont pour finalité essentielle de permettre une mise en place et un approfondissement des connaissances, des concepts, du vocabulaire et des savoir-faire acquis au cours des études faites dans les collèges.

Les *objectifs méthodologiques* prennent ici une particulière importance pour cette première année des lycées. Le travail sur documents, amorcé

antérieurement, trouve sa pleine valeur. Une démarche doit être privilégiée, celle de la découverte, les documents servant de support permanent au travail des élèves. Faut-il le répéter ? Le document doit servir de point de départ et non, simplement, d'illustration a posteriori.

Ainsi, l'acquisition des savoir-faire trouvera sa place. Un savoir-faire s'élabore progressivement, s'affine par la pratique. Il devient alors un élément d'une méthode d'investigation qui pourra trouver ses applications dans de nombreuses situations. L'utilisation des savoir-faire ne se conçoit pas sans l'acquisition d'un sérieux bagage de connaissances ; mais l'accumulation des connaissances ne doit pas l'emporter sur la maîtrise de la méthode. Les représentations graphiques et cartographiques, les croquis, ... doivent être compris comme autant de moyens d'expression.

Afin de permettre aux élèves d'acquérir une plus grande autonomie, on donnera leur place aux travaux de groupe et aux travaux individuels. L'accent doit être mis également sur des *objectifs spécifiques* : acquisition de repères sûrs, temporels et spatiaux, convergences entre l'histoire et la géographie. Les programmes de seconde offrent de larges possibilités d'associer les dimensions spatiales et temporelles et de les faire concourir à l'explication d'un même phénomène. Ce souci de dégager des convergences doit s'appliquer dans les relations avec les autres disciplines et plus particulièrement avec les sciences biologiques (écosystèmes, aménagement et protection de la nature...) et avec les sciences économiques et sociales (structures démographiques, structures de production...).

Géographie

Le programme aborde les aspects fondamentaux et méthodologiques de la discipline en tenant compte des acquis de la recherche. Il ne s'agit pas de reprendre l'étude de la géographie générale selon la conception des anciens programmes. A l'étude de diverses civilisations est associée celle du monde où nous vivons. Le milieu physique sera étudié avec le souci de mettre l'accent sur les relations entre les données physiques et humaines.

Ainsi on ne manquera pas de montrer que la mobilité de l'écorce terrestre retentit directement sur la vie des hommes par des manifestations catastrophiques (séismes, tsunamis, volcanisme actif). Les considérations relatives aux paysages et aux milieux continentaux et océaniques doivent introduire le fait humain (la fiche du C.N.D.P., *l'homme dans différents milieux géographiques*, n° 6, d'octobre 1977, éclaire utilement cette relation complexe). Le chapitre consacré à l'étude des problèmes de l'environnement est particulièrement caractéristique de cette liaison entre le physique et l'humain.

Il ne convient pas d'étudier en détail les mécanismes climatiques ou l'évolution des formes du relief ; on insistera sur les relations simples qui s'établissent entre différents phénomènes pour concourir à la mise en évidence d'un type de climat ou d'un type de relief. Ce qui importe, c'est qu'un élève sache identifier des reliefs dans la nature, sur une photographie, sur la carte, sache lire et exploiter un diagramme climatique, comprendre un bulletin météorologique et les caractéristiques d'une carte de type de temps, discerner les grands traits de la répartition des climats, des sols et des zones de végétation.

A propos de la terre et de ses richesses, il convient, pour expliquer la localisation des grands ensembles, d'exposer sous une forme simple l'essentiel de la théorie des plaques que l'on développera naturellement à partir de l'étude d'une grande unité (l'Afrique orientale par exemple). Pour présenter le climat et les climats, on partira d'un ensemble

moyennes de janvier et de juillet... On fera ressortir d'une part l'existence de grands ensembles climatiques, d'autre part une répartition saisonnière très variable des précipitations. On en viendra ensuite à la circulation atmosphérique et à ses moteurs.

La notion d'écosystème proposée à la réflexion des élèves met l'accent sur des interactions qui relient les diverses composantes du milieu. Cette notion doit être présentée de manière simple par des observations conduites dans le milieu local ou régional.

Les études relatives à la population qui apparaissent dans deux chapitres différents seront évidemment présentées de manière complémentaire. Certaines notions ainsi dégagées seront utilisées lorsqu'on abordera la question « économies dominantes, économies dominées ». A ce propos, on s'attachera à montrer comment des économies appartenant à des systèmes différents ont pu acquérir une puissance suffisante pour s'imposer à d'autres. Le fait qu'une économie pourra être à la fois dominante et dominée souligne la complexité de ces notions. On établira, en fonction de divers critères, des cartes mondiales du développement (on se bornera à une présentation rapide de ces problèmes qui feront l'objet d'une étude approfondie en terminale). Nombre de questions étudiées en géographie trouvent des prolongements dans l'étude des civilisations. Ces rapprochements illustrent l'esprit d'un programme qui vise à établir une convergence entre les enseignements de la géographie, de l'histoire et de l'instruction civique.

Histoire

Les professeurs garderont présents à l'esprit les objectifs suivants qui procèdent des finalités déjà indiquées :

- préparer les élèves à mieux comprendre le monde complexe du XXI^e siècle (programmes de première et terminale) par l'étude des origines et des composantes de plusieurs civilisations ;
- leur montrer, ce faisant, que la civilisation occidentale n'est pas unique, que d'autres groupes d'hommes ont vécu d'autres expériences, connu d'autres évolutions, que leurs façons de penser peuvent être différentes des nôtres ;
- les amener ainsi à prendre en compte le poids du passé, la différence des sociétés, des cultures, des mentalités dans le monde contemporain.

A cette fin les professeurs traiteront les questions inscrites au programme non pour elles-mêmes mais en fonction de la marque qu'elles ont imprimée sur la civilisation contemporaine.

La méthode pédagogique qu'il convient de privilégier, c'est-à-dire la réflexion à partir de documents, nécessite du temps et doit par conséquent inciter le professeur à éviter l'érudition et l'encyclopédisme. En fonction de l'intérêt montré par les élèves ou de la convenance du professeur, il est toujours possible d'insister plus particulièrement sur tel ou tel sujet, mais afin d'éviter une histoire « en miettes » et d'assurer la cohérence de l'ensemble, il importe de traiter toutes les parties du programme, ne serait-ce que de façon succincte.

Il faut enfin rappeler qu'une connaissance historique ne prend toute sa signification que si elle s'insère dans une trame chronologique solidement établie et dans un espace bien structuré. D'où la nécessité de multiplier les tableaux chronologiques, les lignes du temps et de cartographier, chaque fois qu'il est possible, les situations historiques.

Au cours d'une brève introduction, le professeur pourra faire découvrir par ses élèves en se fondant sur leurs connaissances et leur expérience vécue, sur les ressources du milieu proche et les apports des mers

Les étapes du peuplement européen, la mise en place des populations seront traitées rapidement mais intégralement. Cette étude exige des localisations précises dans le temps et dans l'espace.

En ce qui concerne chacune des rubriques de la première et de la deuxième parties, le professeur pourra choisir entre deux démarches: partir d'un exemple particulier, lorsque celui-ci s'y prête, pour aboutir à une présentation d'ensemble ou exposer la question dans son ensemble et accorder, en cours de route, un développement plus important à un des exemples proposés. Mais quel que soit le cheminement, c'est de document à document qu'on tentera de l'assurer.

La première partie permet de rechercher les fondements essentiels de la civilisation occidentale. Le professeur veillera à rester concret, à relier son exposé ou les travaux qu'il propose aux élèves à une grille chronologique précise.

La seconde partie permet de pénétrer dans le XIX^e siècle, période privilégiée, comme il est normal pour un programme qui prépare à l'étude du monde contemporain. Il lui sera donc consacré un temps sensiblement plus long qu'à chacune des deux autres.

La troisième partie tend à insister sur le rôle essentiel joué par l'Europe dans le monde à la fin du XIX^e siècle, mais plus encore à rappeler aux élèves (et les programmes des collèges les y ont préparés) que des civilisations lointaines ont été et demeurent brillantes et respectables, qu'elles ont pu avoir des contacts anciens avec l'Europe, qu'elles ont réagi de façon différente face à l'expansion de celle-ci. Les transformations qui s'esquissent dans beaucoup de ces régions sont intéressantes à noter.

L'instruction civique

C'est à partir de quelques éléments du programme d'histoire et de géographie que sera dispensée l'instruction civique. Cette étroite liaison permet de fonder la réflexion sur des données précises concrètes. L'instruction civique ayant pour objet de susciter chez les élèves la prise de conscience des conditions de la vie en société, des obligations qui en résultent, des articulations entre droits et devoirs, s'imposent ici plus qu'ailleurs le recours à des textes fondamentaux, l'appel à la réflexion personnelle, la pratique des méthodes actives.

B - CONTENU DES PROGRAMMES

Géographie

I - La planète terre et sa population.

- Perception, mesure et représentation de l'espace;
- L'homme sur la terre: une distribution inégale; une masse en expansion rapide.

II - La terre et ses richesses

- Les océans, les continents et leur relief;
- Explication de la localisation des grands ensembles: la mobilité fondamentale de l'écorce terrestre;
- Les ressources non renouvelables (gisements minéraux, sources d'énergie).

III - Les sources de la vie et les grands cycles d'échanges à la surface du globe

- Bilans et cycles: le soleil et le bilan du rayonnement au sol; l'atmosphère et le cycle de l'eau;
- Le climat et les climats;
- Le soleil, l'air et l'eau, sources de vie; les ressources renouvelables.

IV - La vie à la surface du globe.

- Les principaux milieux: continentaux, littoraux et maritimes;
- La notion d'écosystème;
- Les modifications passées et actuelles: les paléo-climats, le rôle de l'homme.

V - Les groupes humains et leur dynamisme démographique.

- Les structures démographiques. Diversité des croissances. Les migrations.

VI - Villes et campagnes.

- La poussée urbaine et le fait urbain: morphologie urbaine, fonctions urbaines, réseaux urbains;
- Campagnes et sociétés rurales: importance relative, traditions et mutations.

VII - Production et échanges: organisation, rôle dans l'aménagement de l'espace.

- Les grandes options: capitalisme, socialisme;
- Les échanges: infrastructure et organisation;
- Les types d'entreprises industrielles et agricoles;
- Le développement des activités de service;
- Economies dominantes, économies dominées.

VIII - Problèmes de l'environnement: les relations entre l'homme et la nature.

- Des milieux inégalement contraignants, inégalement fragiles;
- Des sociétés inégalement agressives à l'égard des milieux naturels (dans le passé et dans le présent);
- Bilan et possibilités d'action.

Histoire

Le programme de seconde permet une initiation aux méthodes de la connaissance et du raisonnement historiques. Son enseignement s'appuiera sur une trame chronologique précise. On utilisera dans la mesure du possible les données régionales.

I - Les fondements de la civilisation occidentale

Les étapes du peuplement européen, la mise en place des populations.

1 - Les apports anciens

L'héritage gréco-romain. La Gaule romaine. Les apports germaniques. Le Christianisme (bases élémentaires de la doctrine chrétienne, art chrétien médiéval, les divisions de la chrétienté).

2- Les conditions d'existence au Moyen Age et dans les temps modernes.

La vie au village du x^e au xviii^e siècle. Le développement des villes du xii^e au xviii^e siècle.

3 - Grands courants de la pensée et de l'art, les progrès des sciences et des techniques dans les temps modernes.

La Renaissance intellectuelle et artistique en Italie et en France. La peinture française. La musique en Europe. Sciences et techniques aux xvii^e et xviii^e siècles. La philosophie des Lumières dans la société française du xviii^e siècle.

4 - Naissance et évolution de l'Etat moderne.

La formation de l'Etat français. L'absolutisme en France. L'affirmation des droits de l'homme et de la souveraineté nationale. Les révolutions du xviii^e siècle (Indépendance des colonies anglaises d'Amérique ou bilan de la Révolution française).

Les professeurs choisiront dans chacune des rubriques une des questions indiquées qu'ils développeront plus particulièrement. Quand les données régionales le permettent, ils auront la possibilité de choisir un fil directeur, propre à faire apparaître, à travers les différentes rubriques, les lignes essentielles de l'évolution.

II - Economies, sociétés et nations à l'âge industriel.

1 - Les transformations de l'économie

La Révolution industrielle dans le Royaume-Uni et en France du milieu du xviii^e au milieu du xix^e siècle. L'évolution de la vie économique dans la seconde moitié du xix^e siècle.

2 - L'évolution de la société

La société française : permanences et transformations. L'art et la société au xix^e siècle. Le libéralisme. Les premières doctrines socialistes. Syndicalisme et socialisme à la fin du xix^e siècle.

3 - Les mouvements nationaux au xix^e siècle

1848. L'unification de l'Italie. L'unification de l'Allemagne. Le problème des nationalités en Autriche-Hongrie.

4 - Les régimes politiques en Europe

La diversité des régimes politiques. Les progrès de la démocratie. Les régimes politiques en France de 1848 à 1914.

Dans chaque rubrique, le professeur, tout en dégagant la ligne générale de l'évolution, développera une des questions indiquées.

III - L'Europe et les autres civilisations.

1 - L'Europe dans le monde à la fin du xix^e siècle ; les contacts avec les autres civilisations (hommes, idées, techniques, capitaux...) ; les Empires coloniaux.

2 - Présentation au choix d'une civilisation (monde musulman, Inde, Extrême-Orient, Afrique noire) : fondements, aire d'extension, apports culturels, contacts avec l'Europe et leurs conséquences.

Instruction civique

Dans le cadre de ce programme, on insistera particulièrement sur :

Les problèmes de l'environnement.

La conquête et l'exercice des libertés (individuelle, politique, liberté de pensée, d'expression, d'association).

L'évolution vers le système représentatif et la démocratie.

Ces notions seront dégagées à partir de quelques textes fondamentaux, liés à l'étude du programme (« habeas corpus », Déclaration d'indépendance des Etats-Unis, Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen...).